



Plus jamais ça

En ce lundi 2 novembre, les élu-e-s et les représentant-e-s des personnels au CHSCT-M sont partagés entre la sidération, l'écœurement et la colère. Comme elle l'avait annoncé, Roselyne Bachelot-Narquin a bien ouvert la séance convoquée ce matin à 10 heures en mode virtuel mais c'était en quelque sorte pour la refermer immédiatement.

A peine avait-elle mis un point final à son intervention liminaire que la ministre a en effet quitté la réunion sans même avoir eu la courtoisie élémentaire d'écouter le début d'un commencement de réaction syndicale. Sa directrice de cabinet et la conseillère sociale, certainement elles aussi occupées à des dossiers plus sérieux lui ont emboîté le pas sans autre forme de procès laissant le soin au secrétaire général de présider la séance.

Si tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, cela suffirait déjà à provoquer un mécontentement général mais dans la situation actuelle et compte tenu de la gravité des questions à l'ordre du jour on peut dire qu'un palier a été franchi dans le mépris du dialogue social et des instances représentatives dûment élues.

Car que croyez-vous qu'il arriva sous l'autorité exemplaire du secrétaire général. Celui-ci n'a eu de cesse de se retrancher derrière le paravent de la doctrine gouvernementale en matière de reconfinement pour réduire le débat à la portion congrue, balayer au plus vite les articles du projet de circulaire relatif aux « Principes d'organisation du travail au ministère de la Culture à compter du 30 octobre 2020 » présenté pour avis, rejeter pour l'essentiel les amendements présentés dans l'unité par l'intersyndicale et visant pourtant à améliorer le texte et à prendre en compte nos spécificités ministérielles.

Tous les CHSCT sont importants pour les conditions de travail et la santé des personnels. Mais celui-ci revêtait des enjeux exceptionnels. En ce début novembre bien sombre, tous les signaux de l'épidémie de COVID-19 sont en effet désormais au rouge. Jour après jour les chiffres de propagation du virus battent des records, le nombre de malades en réanimation et, hélas, de décès est affolant.

Dans ces circonstances terribles, on pourrait au moins attendre de la ministre, de son cabinet et de l'administration un minimum d'humilité et une inflexion positive du dialogue social. Ce n'est pas comme si les premiers dirigeants de ce pays et nos élites avaient jusqu'ici brillé par leurs résultats dans la gestion de la crise sanitaire.

Chacun sait qu'il est difficile d'arrêter un train lancé à grande vitesse surtout quand il est piloté par des responsables coupés du dialogue et de la démocratie sociale. C'est la plupart du temps fort dommageable mais aujourd'hui c'est d'autant plus incompréhensible et inacceptable que des vies sont en jeu. Certes, le virus ne s'arrête-t-il pas aux frontières mais il ne connaît pas non plus les limites du ministère et les barrières statutaires.

Comment dans ces conditions, le secrétaire général peut-il refuser catégoriquement d'examiner notre demande de réactiver et de revoir partout, à l'aune d'une deuxième vague potentiellement plus grave encore que la première, les plans de continuité d'activité. Pourquoi se refuse-t-il à

entendre nos alertes répétées s'agissant de la délivrance d'autorisations spéciales d'absence pour les agents dont les missions ne sont pas télétravaillables et qui, de façon absurde et inique, devront de ce fait travailler en présentiel, emprunter les transports en commun et s'exposer dangereusement et inutilement aux COVID-19.

La politique de la ministre et de son administration est-elle brutale, systématique et antisociale. Nous avons en tous cas toutes les raisons de le penser et de le dire.

La ministre et l'administration portent l'entière responsabilité devant les agents d'un tel entêtement et de telles méthodes. Toutes les organisations syndicales sans exception ont voté contre le projet de circulaire. Il ne pouvait pas en être autrement.

Ensemble, exigeons des mesures de protection optimales pour tous les personnels, sans distinction !

Paris, le 2 novembre 2020